

Orsay, le 14 mai 2025

Objet : Fiche RNCP de la licence professionnelle d'optique

Chères directrices, chers directeurs,

Après de nombreux échanges avec la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et la directrice générale de l'offre de soins (DGOS), j'ai le plaisir de vous annoncer que la fiche a été publiée sous le numéro RNCP40622.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40622/>

Les compétences spécifiques de notre formation sont les suivantes sachant que nous sommes uniquement concernés par la spécialisation A.

Je reviendrai vers vous dans les prochaines semaines pour la mise en place de la nouvelle formation à compter de septembre 2026.

Je reste à votre disposition pour de amples informations.

Richard LEGRAS
Responsable des Formations d'Optométrie
Faculté des Sciences d'Orsay
Université Paris Saclay

Richard Legras,
Maitre de conférences,
Responsable des formations d'Optométrie.
richard.legras@universite-paris-saclay.fr

Extrait de la fiche RNCP

Réaliser des examens complets du système visuel

En fonction de la réglementation en vigueur et en identifiant les situations où il faut s'y référer :

- Réaliser une histoire de cas approfondie (identification de pathologies systémiques ou oculaires influençant le déroulé de l'examen de vue)
- Repérer une anomalie et orienter vers un autre professionnel de santé
- Réaliser une émmétropisation en vision de loin et en vision de près
- Prendre en charge de manière plus pertinente la correction des faibles astigmatismes, notamment en détectant les astigmatismes tensionnels, ainsi que de la variabilité de l'amétropie liée à certains comportements accommodatifs
- Évaluer la vision binoculaire de manière approfondie, en sachant référer vers un orthoptiste
- Comprendre précisément la situation visuelle afin de garantir ainsi le choix de l'équipement le plus adapté

Déterminer les équipements spécifiques aux besoins du patient

- Manipuler des lentilles souples et rigides
- Informer de manière approfondie et pratique sur les précautions d'usage des lentilles, des solutions d'entretien, en vue d'un port sécurisé
- Analyser l'origine de la réfraction complémentaire (altération de surface, origine optique...)
- Identifier une urgence ophtalmique en magasin d'optique afin de référer à un ophtalmologiste
- Expliquer la réglementation en vigueur pour la conduite automobile
- Conseiller un éclairage pour optimiser la performance visuelle
- Préconiser un ou des filtres sélectifs
- Référer à un autre professionnel de santé en rédigeant un courrier
- Expliquer les prises en charge des différents financeurs

Réaliser des examens complémentaires à l'attention d'un public spécifique (Bloc optionnel - spécialisation A)

Chez l'enfant :

- Prendre une acuité visuelle à l'âge préverbal en adaptant les tests à la compréhension de l'enfant
- Reconnaître les signes de l'amblyopie en expliquant aux parents ou à la famille les différents moyens de prise en charge
- Identifier une myopie évolutive en expliquant les différentes méthodes de sa prise en charge
- Repérer les anomalies du sens chromatique
- Expliquer les conséquences de la prématurité sur la vision ou les grandes pathologies oculaires

Chez la personne âgée :

- Expliquer les différents effets du vieillissement sur l'œil et les annexes oculaires
- Réaliser un examen de vue complet à la lunette d'essai chez une personne en situation de dépendance
- Reconnaître les pathologies de la personne âgée ayant une incidence sur la vision
- Préconiser une addition pour une personne avec une baisse d'acuité visuelle en vision de près, n'étant pas dans une situation de basse vision

Dans le cadre de l'optimisation de la vision au travail :

- Dispenser des préconisations au client pour rechercher une meilleure performance visuelle possible dans ses activités privées et professionnelles
- Utiliser les principes généraux de l'aménagement d'un poste de travail pour améliorer l'ergonomie visuelle
- Conseiller pour réduire la fatigue visuelle au travail

- Informer et expliquer les différents risques au travail
- Préconiser des lunettes de protection au travail

Gérer et développer des points de vente en optique lunetterie (Bloc optionnel - spécialisation B)

- Créer un point de vente en choisissant le modèle économique et le statut juridique appropriés
- Manager son équipe et piloter son unité commerciale
- Organiser le merchandising d'un point de vente
- Optimiser le parcours client dans l'optique
- Participer au déploiement de la stratégie commerciale et marketing adaptée au marché et au secteur de l'optique
- Négocier un contrat avec un consommateur (BtoC)
- Manager une relation commerciale avec un collaborateur, une enseigne, ou un fournisseur (BtoB)